

16 déc 2014 -12:23

4G: Surfer plus vite? Quels en sont les risques?

Le Conseil supérieur de la Santé s'est penché sur les risques éventuels de l'exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquence (CEM RF) provenant de réseaux de téléphonie mobile de quatrième génération (4G).

L'arrivée de la 4G

Tant en Belgique qu'à l'étranger, tout est mis en place pour permettre les communications via les réseaux de téléphonie mobile de quatrième génération (4G). Cela rend la navigation sur internet via le téléphone mobile ("Smartphone"), les ordinateurs portables et les tablettes nettement plus rapide.

Principe de précaution

Alors que des milliers de publications scientifiques sont parues au sujet de l'influence potentielle des CEM RF sur la santé, aucune réponse univoque n'a pu être apportée à cette question à ce jour.

Le Conseil supérieur de la Santé estime dès lors que ses recommandations antérieures sont toujours d'application, y compris les limites d'exposition recommandées pour la santé. Le principe de précaution est un moyen de prévenir des dommages irréparables pour la santé publique.

Remplacement rapide des anciennes technologies

L'utilisation de systèmes de communication sans fil est en forte augmentation (on parle d'un doublement tous les deux ans). Si cette croissance se poursuit, les technologies de communication sans fil plus anciennes devront être rapidement remplacées par des systèmes plus récents tels que la 4G et ce afin de limiter l'exposition aux CEM RF.

Brochure "Les champs électromagnétiques et la santé"

Des mesures pratiques pour réduire votre exposition à titre de précaution vous sont proposées dans la brochure '[Les champs électromagnétiques et la santé](#)' du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.

Recherche sur les schémas sociaux

En outre, le Conseil considère la relation entre communication sans fil et santé publique dans une perspective plus large. L'importante augmentation de l'utilisation d'internet et l'intercommunication 'toujours et partout' sont sources d'autres schémas sociaux et d'une modification de comportement. Le déplacement de l'utilisation vers un âge toujours plus précoce requiert une attention toute particulière. Le maniement de Smartphones et tablettes est relativement facile pour de jeunes enfants. C'est ici que guettent les risques d'utilisation compulsive et d'expériences indésirables et non désirées en matière d'internet. Le CSS recommande d'encourager la recherche en ce qui concerne l'ensemble de ces aspects des technologies de communication sans fil.

L'avis dans sa totalité est disponible sur le site internet du Conseil supérieur de la Santé :

<http://tinyurl.com/CSS-8927-4G>.

Voici quelques avis antérieurs du CSS sur des sujets apparentés :

- [Recommandation du 12 mars 2004 du CSH concernant l'usage du téléphone mobile \(GSM\) par la population générale. Avis CSH 6.605/5.](#)
- [Avis du Conseil supérieur de la santé concernant le projet d'Arrêté Royal fixant la norme pour les antennes émettant des ondes électromagnétiques entre 10 MHz et 10 GHz \(2005\). Avis CSS N° 8103.](#)
- [Effets biologiques potentiels des micro-ondes modulées \(2008\). Avis CSS N° 8194.](#)
- [Avis sur les normes relatives aux antennes émettrices \(2009\). Avis CSS N° 8519.](#)
- [Avis au sujet d'un projet d'arrêté Royal relatif à la disponibilité d'information à l'attention des consommateurs concernant le débit d'absorption spécifique et à la publicité pour les produits destinés au consommateur qui émettent des ondes radio \(2011\). Avis CSS N° 8770.](#)

Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter :

Les experts :

- FR: Jacques Vanderstraeten, tél.: 027700535, GSM: 0475809322, e-mail: vdstraeten.j@skynet.be
- NL: Luc Verschaeve, tél.: 026425436, GSM: 0475667960, e-mail: luc.verschaeve@wiv-isp.be

Le site du Conseil Supérieur de la Santé: www.css-hgr.be

Conseil Supérieur de la Santé
Place Victor Horta 40/10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.css-hgr.be>

Fabrice Péters
Coordinateur général
+32 486 31 47 59
+32 2 524 91 74
fabrice.peters@health.fgov.be